



26^E CONGRÈS - 21 ET 22 OCTOBRE 2010
PONTARLIER (DOUBS)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26^E CONGRÈS : FACE AUX RÉCENTES RÉFORMES, COMMENT LES MONTAGNARDS PEUVENT-ILS MAÎTRISER LEUR DESTIN ?

L'Association nationale des élus de la montagne organise son 26^e congrès dans le massif du Jura, à Pontarlier (Doubs), les 21 et 22 octobre 2010.

Il s'ouvrira alors que de nombreuses décisions ont ou vont durablement engager l'avenir des territoires de montagne : réforme des collectivités territoriales et fiscale, loi de modernisation de l'agriculture, nouvelle approche des territoires suite à l'entrée en vigueur des lois Grenelles I et II... Plus que jamais, la montagne est appelée à se mobiliser sur tous les fronts pour maîtriser son destin.

Réunissant plusieurs centaines d'élus et des représentants de la société civile sur deux jours de débats, cette manifestation sera rythmée de plusieurs temps forts.

- Jeudi 21 octobre, dès 14h00, le thème de **l'Europe et des territoires transfrontaliers** sera abordé en présence de nombreuses personnalités et conclue par le secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, **Pierre LELLOUCHE**. Deux ateliers suivront dès 16h30 sur l'adaptation des services publics à la montagne d'une part et le service « restauration des terrains en montagne (RTM) » d'autre part en présence d'Hervé GAYMARD, ancien ministre, président du Conseil d'administration de l'Office national des forêts.
- Vendredi 22 octobre, les premiers débats porteront sur **la réforme des collectivités et des finances locales**. Les intervenants et participants s'interrogeront sur les compétences et les moyens financiers pour les collectivités territoriales, dans le contexte de la réforme et de la crise. **Michel MERCIER**, ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire, apportera des réponses aux interrogations des élus locaux, au nom du Gouvernement.

La conférence de presse se tiendra à 12h45, dans le théâtre Bernard Blier.

Enfin, dès 14h00, les congressistes échangeront sur le thème de **l'agriculture en montagne**, entre loi de modernisation agricole et nouvelle politique agricole commune, après 2013.

Les débats seront clos par **Bruno LE MAIRE**, ministre de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche.

Par ailleurs, les instances du comité directeur de l'ANEM seront renouvelées lors de ce congrès et Vincent DESCOEUR, député du Cantal, en prendra la présidence pour deux années.

L'ensemble du programme, avec le détail des intervenants, ainsi que tous les renseignements pratiques est consultable à l'adresse suivante : <http://www.anem.org/fr/anem/congres.php>

Contact :

Olivier LAMOUREUX, chargé de communication - tél. 01.45.22.17.58 - courriel : o.lamoureux@anem.org